



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 février 2015 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Yolande Benoit-Léveillé, décédée le 22 janvier à l'âge de 91 ans;
- Madame Chantal Normandin, décédée le 29 janvier dernier à l'âge de 53 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2015-02-042
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par le retrait de l'article 5 C) – **Adoption – Premier Projet de règlement RV-1441-027** modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par la création des zones R-3 210-2 et R-1 210-3 et par l'agrandissement de la zone CONS-207;
- Par l'ajout de l'article 22.1 – **Mesure disciplinaire 2015-SPQ-01** – Décréter la mesure disciplinaire prise à l'encontre d'un employé syndiqué au Service de prévention incendie.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, aucune question n'a été adressée aux membres du conseil par les citoyens présents.

RÉSOLUTION 2015-02-043 SÉANCE D'INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1441-025

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-025 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout des usages de la classe résidentielle multifamiliale dans la zone R-2 438 et l'établissement de ses dispositions particulières.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-025, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil.

RÉSOLUTION 2015-02-044 SÉANCE D'INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1446-2

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1446-2 modifiant le Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1446-2, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil.

RÉSOLUTION 2015-02-045
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 janvier 2015 et de la séance ordinaire du 20 janvier 2015.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-046
RÈGLEMENT RV-1441-024 – ADOPTION

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 20 janvier 2015;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1441-024 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'augmentation de la hauteur permise d'un bâtiment dans la zone C-3 403.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-047
RÈGLEMENT RV-1441-026 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-026 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait à l'installation d'un abri temporaire d'auto dans les zones résidentielles.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-048
RÈGLEMENT RV-1442-003 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 2 décembre 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1442-003 modifiant le Règlement RV-1442 sur la construction.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-049
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 8 au 21 janvier 2015, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-050
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 décembre 2014 au 15 janvier 2015 montrant un total des activités de 3 137 557,84 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 190 848,52	
Activités financières d'investissement	351 007,24	
Total des chèques fournisseurs		2 541 855,76
Salaires – Dépenses	928 767,67	
Salaires – Déductions	(333 065,59)	
Total des salaires nets		595 702 08
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 137 557,84

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-051
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie en date du 14 janvier 2015, révisée le 20 janvier 2015, montrant un total de 264 278,08 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-052
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 25 000 \$ pour la réfection du belvédère de la terrasse Robert, projet 799 031;
- B) 20 000 \$ pour l'acquisition de bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain, projet 799 017;
- C) 59 000 \$ pour l'acquisition d'un camion neuf Ford Explorer 2015 au Service de sécurité incendie, projet 22016 D;
- D) 12 000 \$ pour le renouvellement d'équipements événementiels, projet 70 002;

E) 10 000 \$ pour le remplacement d'équipements d'activités sportives, projet 70 004;

F) 10 000 \$ pour l'aménagement complémentaire du site de planche à roulettes au parc Jean-Jacques-Rousseau, projet 717 001;

G) 15 000 \$ pour les plans et devis des réaménagements de l'espace à l'avant et comptoir alimentaire à l'aréna, projet 819 008;

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-053

VILLE DE BOISBRIAND C. SERVICE ALIMENTAIRE DESCO INC. – MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – INGÉNIEURS EXPERTS – DOSSIER P-425

ATTENDU que la compagnie Service alimentaire Desco fait l'objet d'une poursuite par la Ville pour faire cesser la nuisance occasionnée par l'émission d'odeurs persistantes dans le secteur où sont situées les usines de cette entreprise;

ATTENDU que Service alimentaire Desco a fait appel à un expert pour investiguer au niveau des égouts municipaux la possibilité que les odeurs proviennent des infrastructures de la Ville;

ATTENDU que la Ville doit faire appel à des ressources externes spécialisées pour faire contrepoids aux arguments de Service alimentaire Desco, le cas échéant;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE mandater la firme d'ingénieurs Hatch Mott MacDonald pour assister la Ville dans le cadre du recours judiciaire intenté par celle-ci contre Service alimentaire Desco, le tout pour un budget d'honoraires estimé à 50 000 \$.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 412.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-054

ACHATS REGROUPÉS – ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES CELLULAIRES - ADHÉSION

ATTENDU que les services cellulaires de la Ville sont actuellement couverts par le regroupement d'achat du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) dont le contrat arrive à échéance le 31 mai 2015.

ATTENDU que le CSPQ souhaite procéder au lancement d'un appel d'offres en vue de la conclusion d'un contrat à exécution sur demande pour l'acquisition de biens et services cellulaires;

ATTENDU que le CSPQ doit obtenir l'engagement des ministères et organisations publiques afin de faire une évaluation adéquate et rigoureuse des besoins;

ATTENDU que l'article 573.3.2 de la Loi sur les cités et ville permet à toute municipalité de se procurer tout bien meuble ou tout service auprès du CSPQ institué par la Loi sur le Centre de services partagés du Québec ou par l'entremise de celui-ci;

ATTENDU que l'adhésion à ce dossier d'achats regroupés pour l'acquisition de biens et services cellulaires offert par le CSPQ requiert l'engagement de la Ville de Boisbriand pour toute la durée du contrat à exécution sur demande, à requérir les services auprès du ou des prestataires de services retenu(s) par le CSPQ pour tous biens et services visés aux documents d'appel d'offres, et ce, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU que ce contrat doit débuter le 1^{er} juin 2015 et se terminer le 31 mai 2019;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats pour l'acquisition de biens et services cellulaires offerts par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la période du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2019;

D'autoriser la directrice du Service des technologies de l'information à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-055

AUTORISATION – TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU SERVICE D'ÉGOUT PLUVIAL POUR UN NOUVEAU STATIONNEMENT SUR UNE PARTIE DU LOT 5 462 882 SUR L'AVENUE DES GRANDES TOURELLES – PROJET ABIPA

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la firme Ingémax inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales sur une partie du lot 5 462 882 (lot projeté : 5 646 103 - Projet ABIPA), et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-056
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU que le *Règlement provincial sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Boisbriand désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Boisbriand prévoit la formation de 29 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Thérèse-De Blainville en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique;

D'autoriser Monsieur René Lachance, directeur général de la Ville à signer tout document donnant effet à la présente;

DE transmettre la présente demande à la MRC Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-057
INSCRIPTION – COLLOQUE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU
TRANSPORT INTERMUNICIPAL ET MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'inscription de madame Marlene Cordato, mairesse et monsieur Daniel Kaeser, conseiller, pour assister au Colloque de l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal 2015, devant avoir lieu à l'Estérel du 3 au 5 juin 2015.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer les dépenses au poste budgétaire 02 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-058
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES ET DE DENRÉES – FESTIVAL « UN AIR D'ICI ET
D'AILLEURS »**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs », du 6 au 9 juillet 2015.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-059
FESTIVAL « UN AIR D'ICI ET D'AILLEURS » - DEMANDE DE
DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs », du 6 au 9 juillet 2015 au parc Claude-Jasmin;

D'autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-060
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES – PARC FRANÇOIS-XAVIER-DION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser le Groupe St-Hubert à tenir sa fête annuelle des employés au parc François-Xavier-Dion, le 18 juin 2015 de 12 h à 20 h;

D'autoriser la consommation de boissons alcoolisées sur les lieux. Toutefois, le requérant devra obtenir préalablement un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et le requérant devra assurer une surveillance dans le parc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-061
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES – TOURNOI AMICAL DE HOCKEY PATRICK HOULE /
MARIO GUINDON – ARÉNA DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser les responsables du « Tournoi amical de hockey Patrick Houle / Mario Guindon » à obtenir un permis de boisson de vente et consommation de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour la tenue d'un tournoi qui aura lieu à l'aréna de Boisbriand, du 16 au 26 avril 2015.

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et les responsables du tournoi devront assurer une surveillance des lieux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-062
INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES
PERSONNES HANDICAPÉES – ADOPTION DU RAPPORT 2014 ET
PLAN D'ACTION 2015**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter le document intitulé « Rapport 2014 et plan d'action 2015 » préparé par madame Andrée Duhamel, chef de section au Service des loisirs et daté du 16 janvier 2015, en conformité de l'exigence de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. c.E-20.1).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-063
ADHÉSION – TOURISME BASSES-LAURENTIDES 2015**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Tourisme Basses-Laurentides pour l'année 2015, au montant de 300 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-064
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR ET SUR SOCLE – DISTRICT 23 – 6455, RUE
DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 12 novembre 2014 portant le numéro R-14-CU-2423 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes murales et sur poteau communautaire pour le projet « District 23 » au 6455, rue Doris-Lussier, dans la zone I-2 481 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Description et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparées par Alco Néon, révision du 15 décembre 2014;
- Description et simulation visuelle de l'enseigne communautaire sur socle, préparées par Alco Néon, révision de la description datée du 14 janvier 2015 et révision de la simulation visuelle datée du 18 janvier 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-065
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – VAP BOUTIQUE – 1108, BOULEVARD DE LA
GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2446 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Vap Boutique » au 1108, boulevard de la

Grande-Allée, dans la zone C-2 259 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée à la simulation, description et coupe des enseignes, préparés par Zone Enseignes + Éclairage, nommé « Vap Boutique », datés du 12 décembre 2014 et comportant 2 pages.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-066
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE – DION-AG
INC. – 429, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE I-3 525**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2447 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Dion-AG inc. » au 429, chemin de la Côte Sud, dans la zone I-2 525 et plus amplement détaillée au plan et simulation visuelle de l'enseigne murale datés du 17 novembre 2014, au plan de l'enseigne sur poteau daté du 10 décembre 2014 et au plan d'implantation de l'enseigne sur poteau daté du 11 décembre 2014, le tout préparé par Enseignes Barbo.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-067
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – POLYCLINIQUE 640 – 2000, COURS LE
CORBUSIER – ZONE C-6 266**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2448 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Polyclinique 640 » au 2000, cours le Corbusier, dans la zone C-6 266 et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle des enseignes murales, préparées par 1001 Visuels, révisées en date du 5 janvier 2015.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-068
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – COMPLEXE VILLENEUVE – 525, BOULEVARD
DU CURÉ-BOIVIN – ZONE I-2 128

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2451 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Complexe Villeneuve » au 525, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-2 128 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux simulation, description et coupe de l'enseigne, préparées par Enseignes Paro, nommées « Complexe Villeneuve », datées du 24 novembre 2014, modifiées le 15 décembre 2014 et comportant 1 page.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-02-069
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU SOCLE – ÉDIFICE LOCATIF – 600 À 636, BOULEVARD
DU CURÉ-BOIVIN – ZONE I-1 129

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2450 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Édifice commercial » au 600 à 636, boulevard du Curé-Boivin dans la zone I-1 129 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux description et simulation visuelle de l'enseigne sur socle communautaire, préparées par Zone enseignes + éclairage, révisées en date du 7 janvier 2015.

Adoptées

RÉSOLUTION 2015-02-070
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES ET SUR SOCLE – MINI ENTREPÔT ORANGE –
100, RUE PRÉVOST – ZONE I-2 133-1

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 janvier 2015 portant le numéro R-15-CU-2449 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Mini Entrepôt Orange » au 100, rue Prévost,

dans la zone I-2 133-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Description et simulation visuelle des enseignes murales, préparées par Zone Enseignes + Éclairages, révisées en date du 19 janvier 2015;
- Description et simulation visuelle de l'enseigne détachée sur socle, préparées par Zone Enseignes + Éclairages, révisées en date du 15 décembre 2014.

Le tout conditionnellement à ce que les arbres prévus dans le plan d'aménagement paysager approuvé lors de la délivrance du permis de construction, puisque l'installation de l'enseigne sur socle empêche leur plantation à l'endroit prévu.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-071
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de janvier 2015, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-072
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Carlos Eduardo Aguirre	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 4 février 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Zamman Alizada Benoît Hubert Kristopher Carrière Serge Drouin	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 février 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Anne Charest	Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 20 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;

Annie Lahaie	Préposée sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 4 février 2015, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP);
Éliane Filiatrault Bianca Martella Jessica Raposo Marylou Desnoyers Lee-Anne Watson Michèle Nadeau-Allard Frédérique Normandeau Gabrielle Vandal-Gélinas Anne-Sophie Caron Janie Langlois-Brassard Camille Lapointe Gabriel Faubert Joannie Marchand Samuel Ouellette Joannie Villemaire Karine Béland Anne Charest Tiffanie Cormier Gabrielle Couture Émilie Guénette Amélie Guillemette	Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 23 mai 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Amina Thavonekham	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 23 mai 2015 et ne devant pas dépasser le 21 août 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Mélissa Lebeault	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 31 mars 2015 et ne devant pas dépasser le 29 septembre 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Frédéric Guay-Fréchette	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 14 avril 2015 et ne devant pas dépasser le 29 septembre 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;

Amélie Therrien Amélie Morin	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 23 mai 2014, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Julie Trubiano	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 23 mai 2015 et ne devant pas dépasser le 21 août 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP;
Nicolas Dionne	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 30 avril 2015, le tout en respect avec l'annexe D, section D-1e) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2015-02-073
MESURE DISCIPLINAIRE 2015-SPQ-01**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE décréter la mesure disciplinaire numéro 2015-SPQ-01 prise à l'encontre d'un employé syndiqué au Service de prévention incendie.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Félicitations aux athlètes de Boisbriand qui se sont récemment illustrés au niveau national :
 - o Nicholas Nadeau, jeune patineur de 17 ans du CPA Boisbriand qui a remporté la catégorie Junior-Hommes lors des récents Championnats canadiens de patinage artistique à Kingston, Ontario. Ce titre permettra à Nicholas de représenter le Canada lors des prochains Championnats mondiaux qui se tiendront à Shanghai en Chine en mars;
 - o Charlie Lacombe a été sélectionné dans l'équipe de hockey du Québec et participera aux prochains Jeux du Canada à Prince George en Colombie-Britannique du 13 février au 1^{er} mars;
 - o Dominique Grondin-Allard – Ski nautique - 17 records québécois. Le dernier record a été accompli aux Championnats mondiaux juniors à Lima au Pérou. Record du plus long saut au Québec (40 mètres);
- Souligne le travail des employés municipaux qui font face aux froids sibériens des derniers jours pour accomplir leurs nombreuses tâches.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Le 4 février – Premier versement des taxes municipales et retour des cartons de lecture des compteurs d'eau;
- Fête de l'hiver – Félicitations à tous les employés qui ont travaillé à ce succès.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Info Boisbriand – Prochaine édition, le 21 février prochain;
- Rappel des objets qui ne devraient pas être jetés au recyclage;
- Festival de ringuette – Du 13 au 15 février à l'aréna de Boisbriand;
- Soirée hommage pour Anthony Létourneau – Jeune hockeyeur victime d'un accident ayant mis fin à sa carrière – Le 27 février à 20 h 30;
- Infos sur l'état des patinoires sur le site web de la Ville et sur Facebook;
- Téléthon pour la Fondation de l'hôpital Saint-Eustache – Le 24 avril prochain – Plus de 25 artistes présents - Invite les citoyens à se procurer un macaron au prix de 10 \$ qui donne accès au gala-bénéfice qui se tiendra au Centre d'excellence sur glace.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Personnes atteintes de maladies cognitives – Invite les citoyens à compléter un formulaire créé par la Régie intermunicipale de police permettant l'intervention du Service de la police plus rapidement en cas de disparition ou de sinistre.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Rappel – Semaine de relâche – Programmation spéciale du Service des loisirs;
- Invite les citoyens à consulter le nouveau site web du Club d'astronomie de Boisbriand.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Exposition de Myriam Moreau, Exposition Féminin pluriel, à la Maison du citoyen et Place de la culture – Vernissage le 7 février 2015;
- Football Laurentides/Lanaudière – Inscription le 8 février à la Maison du citoyen à Sainte-Thérèse.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Football, soccer et baseball – Inscription le 17 février prochain pour la saison estivale;
- Félicitations à Nicolas Nadeau, patinage artistique et Charlie Lacombe, hockeyeur sélectionné sur Équipe Québec;
- Prochaines sorties du Club de ski Yahou :
 - o Le 7 février – La Réserve;
 - o Le 14 février – Mont Garceau;
 - o Le 22 février – Mont-Tremblant;
- Retour des cartons de lecture des compteurs d'eau – Le 4 février.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Fête de l'hiver – Magnifique –Félicitations aux organisateurs;
- Premier Rendez-vous – Le 15 février à 15 h – Salomé Leclerc;
- Séances de consultation les 11 et 18 février sur les changements de zonage du chemin de la Grande-Côte.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Parc du Domaine Vert – Marche aux flambeaux, le 28 février;
- Coup de cœur - Fonds communautaire – Rencontre avec des jeunes passionnés, persévérants, inspirants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

RÉSOLUTION 2015-02-074

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 20 h 06.

Adoptée